

l'adoration de la croix. " Chargé même par notre état, disait l'illustre pontife, du salut de ce téméraire qui a porté ses mains sacrilèges sur l'auteur de sa vie, n'est ce pas de notre devoir de gémir sur son aveuglement, d'exciter les peuples à se joindre à nous, afin que faisant pour ainsi dire une sainte violence au ciel, le coupable puisse reconnaître sa faute, la pleurer et la détester à jamais. Ingrat, il a méconnu l'instrument adorable de son salut ; doublement ingrat, il n'a pas aperçu les plaies sacrées dont le sang précieux d'un Dieu est sorti pour le purifier, que pour les mépriser les déshonorer, les détester et les profaner. Ingrat, téméraire, sacrilège, il a osé exposer aux flammes celui qui la soustrait aux flammes éternelles. Aveugle et mille fois aveugle, le Dieu de toute sainteté devait servir entre ses mains à l'iniquité....."

L'évêque demanda ensuite à la magistrature le crucifix outragé, afin de l'exposer au culte public dans une des églises de Québec. L'Hôtel-Dieu eut l'honneur d'être choisi pour recevoir dans son temple ce précieux dépôt. Un mandement à cet effet fut adressé aux religieuses le 1er mars 1744 ; nous en détachons les passages suivants :

" Vous avez pris part, l'année dernière, nos très chères filles, à la vive douleur que nous ressentîmes à l'occasion du scandale arrivé dans la ville de Montréal. Vous avez eu connaissance du mandement que nous avons adressé pour réparer la profanation qu'on avait faite de l'auguste et adorable représentation de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons demandé aux magistrats le crucifix profané, afin de pouvoir l'exposer d'une manière particulière à la vénération des chrétiens. Ils se sont rendus avec zèle à nos désirs. Nous croyons devoir choisir un endroit particulier pour confier ce précieux dépôt, d'autant plus sacré qu'il a été plus indignement profané

" Nous avons su que dans le temps de la profanation, pénétrées de douleur, vous avez fait une amende honorable et une communion générale. Persuadés que vos dispositions ne sont pas changées, nous vous confions comme à des épouses fidèles, cette croix adorable, et nous vous ordonnons de la placer dans votre église, et de choisir un jour dans la semaine pour en faire l'adoration et y joindre une communion générale....."

Le cinq du même mois, le crucifix qu'on avait renfermé dans un cœur sculpté et doré, fut déposé solennellement au-dessus du